

8 juin 2017

PICHETA

**EXPERTISE SUR LES BORDS D'UN CHEMIN À SAINT-MARTIN-DU-TERTRE AU NORD DU PROJET
D'EXTENSION DE CARRIÈRE (95)**







Résumé de l'étude	
 Intitulé de la mission	EXPERTISE SUR LES BORDS D'UN CHEMIN À SAINT-MARTIN-DU-TERTRE AU NORD DU PROJET D'EXTENSION DE CARRIÈRE (95)
 Type de rapport	Compte rendu
 Maître d'ouvrage	Picheta
 O.G.E.	Office de Génie Écologique (O.G.E.) 5, boulevard de Créteil 94100 Saint-Maur-des-Fossés Tel. : 01 42 83 21 21 Courriel : contact@oge.fr Fax : 01 42 83 92 13 Site Internet : www.oge.fr
 Rédacteurs	Bruno Macé, Lucas Baliteau et Vincent Vignon
 Date de réalisation	V2 08/06/2017

TABLE DES MATIÈRES

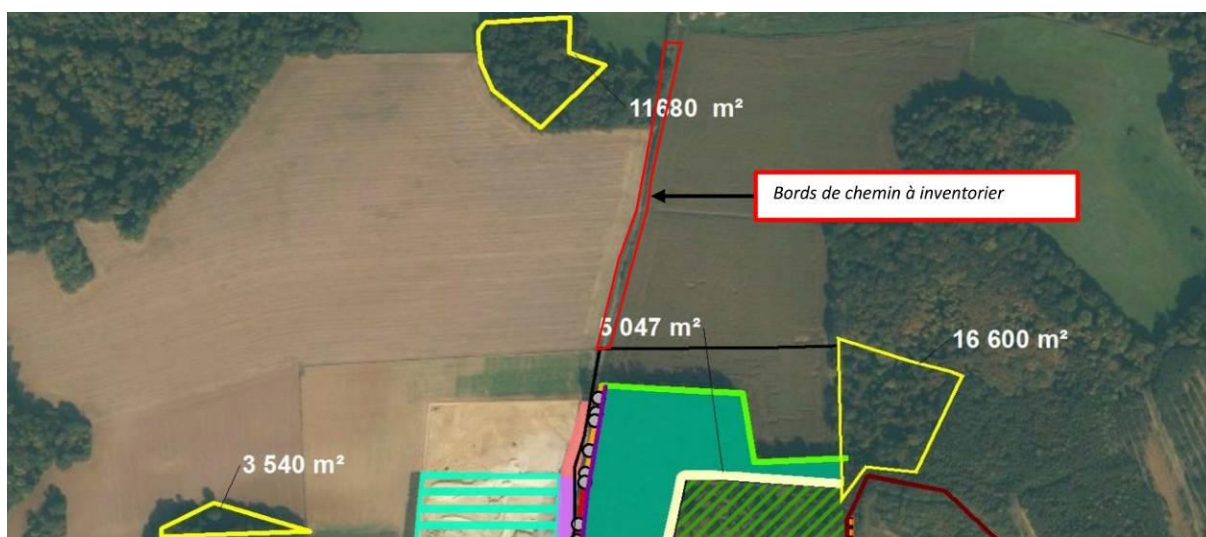
1	<i>Contexte et objet de l'étude</i>	4
2	<i>Zone d'étude</i>	4
3	<i>Méthode d'inventaire</i>	5
3.1	Inventaire des espèces végétales et des habitats naturels	5
3.2	Méthode pour la faune	6
4	<i>Diagnostic écologique</i>	6
4.1	Flore et habitats naturels	6
4.2	Faune	7
5	<i>Conclusion</i>	7

1 CONTEXTE ET OBJET DE L'ÉTUDE

A Saint-Martin-du-Tertre (95), la société Picheta a obtenu une autorisation d'extension de carrière en 2016 (Arrêté Préfectoral du 18/04/17). Dans le cadre du dossier de modification d'exploitation de l'extension de carrière en vue de créer de nouvelles capacités de stockage de déchets amiantés (Pas d'emprise complémentaire) ce compte rendu présente le diagnostic écologique (faune, flore, habitats naturels) sur les bords du chemin rural n°2 au Nord du site, sur une section de l'ordre de 350 m, secteur où sera créé en limite de parcelle agricole et le bord de chemin un fossé linéaire de drainage des eaux pluviales.

2 ZONE D'ÉTUDE

La carte ci-dessous indique l'emprise d'inventaire en bord du chemin rural n°2.



3 MÉTHODE D'INVENTAIRE

3.1 INVENTAIRE DES ESPÈCES VÉGÉTALES ET DES HABITATS NATURELS

L'**inventaire de la flore** repose sur des prospections de terrain, réalisée le 19 mai 2017, complétées par une analyse bibliographique.

Lors des prospections sur le terrain, toutes les espèces végétales identifiables - même les plus banales - sont recensées. **Les espèces d'intérêt patrimonial** (plantes protégées au niveau national ou régional et espèces de la Directive européenne Natura 2000, espèces plus ou moins rares ou menacées de la liste rouge régionale, espèces déterminantes ZNIEFF et autres espèces rares) **sont recherchées** en tenant compte des potentialités des habitats rencontrés.

Certains échantillons de détermination délicate ont été prélevés et identifiés au laboratoire.

L'**analyse bibliographique** des documents disponibles (fiches ZNIEFF etc.) vise à dresser une liste de plantes remarquables à rechercher, car observées précédemment dans la zone d'étude ou ses environs et susceptibles d'être retrouvées dans le périmètre prospecté.

Pour éviter toute confusion, **les espèces végétales** sont citées dans le texte par leur nom français suivi du nom scientifique.

Les plantes remarquables sont en premier lieu les **plantes protégées**, et les espèces menacées au titre de la liste rouge, mais aussi les autres plantes inscrites sur les listes d'espèces à statut : liste des espèces considérées comme patrimoniales dans la région Île-de-France, liste rouge régionale et liste des plantes **déterminantes ZNIEFF**. Enfin, il faut ajouter toutes les autres plantes plus ou moins rares.

Pour juger de l'intérêt des différentes espèces observées, nous nous basons sur les éléments donnés par le **Catalogue de la flore vasculaire d'Île-de-France** édité par le Conservatoire botanique national du Bassin parisien.

Toute plante indigène au moins assez rare est considérée comme une plante remarquable avec un intérêt patrimonial croissant avec le degré de rareté. Les plantes rares mais naturalisées n'ont pas le même intérêt du fait de leur caractère exotique.

En ce qui concerne la valeur patrimoniale des habitats : les documents suivants sont utilisés : Cahiers d'habitats Natura 2000 : *Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêts communautaires*. **Tome 1** Habitats forestiers - Volumes 1 et 2 ; **Tome 3** Habitats humides ; **Tome 4** Habitats agropastoraux - Volumes 1 et 2 ; **Tome 5** Habitats rocheux.

Les groupements végétaux seront décrits selon une typologie simplifiée basée sur la classification phytosociologique. Les intitulés d'habitat sont précisés entre guillemet par un **code EUNIS** (European Nature Information System, *Système d'information européen sur la nature*, classification des habitats. Traduction française, habitats terrestres et d'eau douce. Ce code est doublé d'une correspondance avec l'ancienne nomenclature **Corine biotopes** (*Corine Biotopes, Version originale - Types d'habitats français*. ENGREF). Les **habitats remarquables d'intérêt communautaire** (Directive Européenne 92/43/CEE - Natura 2000) sont précisés en gras. Ce qui peut donner ceci : [E1.1/CB : 34.1/N2000 : 2330].

3.2 MÉTHODE POUR LA FAUNE

La méthode utilisée a consisté à prospecter de manière systématique les différents milieux étudiés, en augmentant le temps de prospection sur les habitats les plus remarquables.

Les relevés de terrain ont été faits le 26 mai 2017 en fin de journée.

Les groupes faunistiques inventoriés ont été les insectes avec les odonates (libellules), les orthoptères (sauterelles, grillons et criquets) et les lépidoptères à activité diurne.

Les différentes espèces animales ont été identifiées par contacts visuels ou sonores selon les cas.

Les éventuels vertébrés patrimoniaux ont été recherchés : amphibiens, reptiles, oiseaux, mammifères.

4 DIAGNOSTIC ÉCOLOGIQUE

4.1 FLORE ET HABITATS NATURELS

La zone étudiée correspond à une berme herbeuse située en bordure d'une culture céréalière et d'une petite section de lisère.

La végétation arbustive comprend de l'Aubépine *Crataegus monogyna*, du Prunelier *Prunus spinosa* et de l'Eglantier *Rosa canina*.

La végétation herbacée de la partie prairiale est dominée par les Graminées des prairies de fauche tel que le Fromental élevé *Arrhenatherum elatius*, le Dactyle *Dactylis glomerata* et associées à des groupes d'espèces très nitrophiles.

Les compagnes les plus significatives de ce cortège prairial sont représentées par les espèces des ourlets et des friches nitrophiles à développement estival ; certaines espèces comme l'Ortie ou la Berce forment des peuplements denses. Il s'agit principalement des espèces suivantes : Bardane *Arctium lappa*, Armoise *Artemisia vulgaris*, Berce *Heracleum sphondylium*, Laitue sauvage *Lactuca serriola*, Oseille des friches *Rumex obtusifolius*, Ortie dioïque *Urtica dioica*.

Les compagnes des ourlets nitrophiles vernaux ont leur optimum de développement entre avril et mai ; avec des espèces comme Alliaire *Alliaria petiolata*, Cerfeuil des bois *Anthriscus sylvestris*, Bryone *Bryonia dioica*, Cerfeuil penché *Chaerophyllum temulum*, Gaillet gratteron *Galium aparine*, Glechome *Glechoma hederacea*, Lamier blanc *Lamium album*.

En revanche, les compagnes des bermes et prairies mésophiles de fauche sont quasiment absentes. L'Achillée millefeuille *Achillea millefolium* et le Gaillet croisette *Cruciata laevipes* apparaissent comme le dernier témoin d'une végétation antérieure présente dans les environs dans des bermes en meilleurs état de conservation. Ce phénomène de disparition des prairiales au détriment des espèces de friche s'explique par le contact de la berme avec une culture exposée à de nombreux intrants depuis des années. Les engrais enrichissent le

sol en nutriments, favorisant des espèces nitrophiles et les dégâts collatéraux des désherbants favorisent les espèces résistantes.



Vue des emprises du chemin depuis le nord à gauche et le sud à droite

Il n'y a pas d'espèces végétales ni d'habitats remarquables identifiés sur les bords du CR n°2.

4.2 FAUNE

La liste des espèces observée est présentée page suivante.

Les peuplements observés correspondent aux prairies pour la plus grande part, avec une espèce déterminante Znieff 1, le Grillon des champs. D'autres espèces correspondent à la lisière du bosquet au nord avec deux coléoptères saproxyliques communs (*Dorcus parallelipipedus* et *Platycerus caraboides*)

Il n'y a pas d'espèces rares ou protégées identifiées.

5 CONCLUSION

Les bordures de chemin présentent une version très dégradée de la prairie de plaine. Cet habitat est très répandu en Île-de-France et plus largement dans toutes les régions de plaine. Sur les 47 espèces relevées, aucune espèce végétale remarquable n'a été observée lors de notre prospection.

La faune révèle un peuplement de prairie et de lisière avec des espèces communes, sauf une en forte régression, le Grillon des champs qui indique l'histoire prairiale du site.

A noter que la bordure la mieux conservée est celle qui longe la lisière du bois au nord où la bordure prairiale est relativement diversifiée.

Il n'y a pas d'enjeu réglementaire sur le site.

Liste des espèces observées le 26 mai 2017 :

Ordre	Nom scientifique	Nom commun	Commentaire
Orthoptères	<i>Tettigonia viridissima</i>	La Grande Sauterelle verte	
Orthoptères	<i>Gryllus campestris</i>	Le Grillon champêtre	espèce localisée
Blattoptères	<i>Ectobius lapponicus</i>	la Blatte lapone	
Dermaptères	<i>Forficula auricularia</i>	le Perce-oreille	
Hétéroptères	<i>Eurydema ornatum</i>	la Punaise des bois	
Hétéroptères	<i>Graphosoma italicum</i>	La Punaise d'Italie	souvent sur les ombellifères des bords de haie
Hétéroptères	<i>Coreus marginatus</i>	la Punaise marginée	
Hétéroptères	<i>Palomena prasina</i>	la Punaise verte	
Hétéroptères	<i>Pyrrhocoris apterus</i>	le Gendarme	
Homoptères	<i>Cercopis vulnerata</i>	le Cercope sanguinolent	
Neuroptères	<i>Chrysopa sp.</i>	la Chrysope	
Mecoptères	<i>Panorpa communis</i>	la Mouche scorpion	
Lépidoptères	<i>Pieris napi</i>	la Piéride du navet	associé aux choux
Lépidoptères	<i>Pieris rapae</i>	la Piéride de la rave	associé aux choux
Lépidoptères	<i>Pieris brassicae</i>	la Piéride du chou	associé aux choux
Lépidoptères	<i>Anthocharis cardamines</i>	l'Aurore	développement des chenilles en lisière de haie et bois
Lépidoptères	<i>Gonepteryx rhamni</i>	le Citron	besoin de bourdaine et nerpruns (lisière, clairière) pour les chenilles
Lépidoptères	<i>Inachis io</i>	le Paon-du-jour	associé à l'ortie
Lépidoptères	<i>Polygonia c-album</i>	le Robert-le-diable	associé à l'ortie
Lépidoptères	<i>Araschnia levana</i>	la Carte géographique	associé à l'ortie
Lépidoptères	<i>Vanessa atalanta</i>	le Vulcain	associé à l'ortie
Lépidoptères	<i>Aglais urticae</i>	la Petite tortue	associé à l'ortie
Lépidoptères	<i>Coenonympha pamphilus</i>	le Fadet	
Lépidoptères	<i>Pararge aegeria</i>	le Tircis	besoin de lumière tamisée (clairière, sous-bois)
Lépidoptères	<i>Lycæna phlaeas</i>	le Cuivré commun	associé à l'oseille
Lépidoptères	<i>Celastrina argiolus</i>	l'Azuré des nerpruns	besoin de clairière, haie et lisière
Lépidoptères	<i>Adela reaumurella</i>	l'Adèle verdoyante	associé au hêtre
Lépidoptères	<i>Yponomeuta sp.</i>	l'Hyponomeute	se développe dans les haies
Lépidoptères	<i>Lasiocampa quercus</i>	le Minime à bandes jaunes	
Lépidoptères	<i>Macroglossum stellatarum</i>	le Moro-sphinx	migrateur
Lépidoptères	<i>Euproctis chrysorrhoea</i>	le Cul-brun	se développe sur les bosquets et lisières
Lépidoptères	<i>Arctia caja</i>	l'Ecaille martre	
Lépidoptères	<i>Autographa gamma</i>	le Lambda	
Lépidoptères	<i>Euclidia glyphica</i>	la Doublure jaune	
Diptères	<i>Episyrphus balteatus</i>	la Syrphe	
Diptères	<i>Volucella pellucens</i>	la Volucelle	
Diptères	<i>Helophilus pendulus</i>	la Syrphe du soleil	
Diptères	<i>Eristalis tenax</i>	l'Eristale	
Diptères	<i>Sarcophaga carnaria</i>	la Mouche à damier	
Diptères	<i>Scatophaga stercoraria</i>	le Scatophage	
Hyménoptères	<i>Arge cyanocrocea</i>	la Tenthrède des ronces	
Hyménoptères	<i>Rhogogaster sp.</i>	la Tenthrède verte	
Hyménoptères	<i>Diplolepis rosae</i>	la Cynips du rosier	associé au rosier sauvage
Hyménoptères	<i>Andricus kollari</i>	l'Andrie du chêne	
Hyménoptères	<i>Ophion sp.</i>	l'Ophion	
Hyménoptères	<i>Chrysis sp.</i>	la Chrysis	
Hyménoptères	<i>Lasius niger</i>	la Fourmi noire des jardins	
Hyménoptères	<i>Vespa crabro</i>	le Frelon commun	installe son nid dans les cavités d'arbres (accacia notamment)
Hyménoptères	<i>Xylocopa violacea</i>	le Xylocope	fabrique son nid dans le bois sec et en décomposition (champignons)
Hyménoptères	<i>Anthophora plumipes</i>	l'Anthophore plumeux	butine les lamiers
Hyménoptères	<i>Bombus terrestris</i>	le Bourdon terrestre	installe son nid dans les anciens nids de mulots, apprécie les haies
Hyménoptères	<i>Bombus pascuorum</i>	le Bourdon roux	installe son nid dans les anciens nids de mulots, apprécie les haies
Hyménoptères	<i>Bombus lapidarius</i>	le Cul rouge	installe son nid dans les anciens nids de mulots, apprécie les haies
Hyménoptères	<i>Bombus pratorum</i>	le Bourdon à cul orange	installe son nid dans les anciens nids de mulots, apprécie les haies
Coléoptères	<i>Cicindela campestris</i>	la Cicindèle champêtre	
Coléoptères	<i>Poecilus cupreus</i>	le Carabique vert	
Coléoptères	<i>Oiceoptoma thoracicum</i>	le Silphe orangé	
Coléoptères	<i>Staphylinus caesareus</i>	le Staphylin de César	
Coléoptères	<i>Dorcus parallelipedus</i>	la Petite biche	besoin de bois mort au sol
Coléoptères	<i>Platycerus caraboides</i>	la Biche bleue	
Coléoptères	<i>Amphimallon sp.</i>	le Hanneton	
Coléoptères	<i>Cetonia aurata</i>	la Cétoine dorée	se développe dans le terreau des cavités d'arbres
Coléoptères	<i>Cantharis rustica</i>	la Cantharide rustique	
Coléoptères	<i>Trichodes sp.</i>	le Clairon	
Coléoptères	<i>Pyrochroa coccinea</i>	le Cardinal	
Coléoptères	<i>Coccinella septempunctata</i>	la Coccinelle à sept points	
Coléoptères	<i>Harmonia axyridis</i>	la Coccinelle asiatique	espèce invasive
Coléoptères	<i>Melasma populi</i>	la Chrysomèle du peuplier	
Coléoptères	<i>Phyllobius urticae</i>	le Charançon de l'ortie	